

Organisation et réalisation de soirées d'information des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticide » – Bilan de l'opération 2008

Historique En 2006, les Ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie ont demandé aux services de l'Etat de définir, dans chaque région, les zones « prioritaires vis-à-vis du risque pesticides ». En effet, cette carte constitue pour eux un des supports de travail pour l'orientation des différents programmes qui concernent la pollution des eaux (Plan Végétal Environnement (PVE), Mesures Agro-Environnementales (MAE),...). En Auvergne, ce travail a été réalisé fin 2006 par la DRAF et la DIREN et validé par un comité de pilotage, composé des membres volontaires du Comité de Pilotage Technique et Scientifique du Groupe PHYT'EAUVERGNE. Une zone prioritaire est une zone (essentiellement des bassins versants) où il importe de mettre en place en priorité des actions pour réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires. Sur les zones prioritaires, des moyens financiers spécifiques sont par conséquent mobilisables pour réduire la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires (dans le cadre du PVE, des MAE T...). Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une démarche collective sur l'ensemble de la zone concernée.

A partir de 2007, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a souhaité informer les acteurs locaux des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides » sur les enjeux et sur les modalités pour lutter contre la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires sur leur secteur. Pour cela, une première série de soirées d'information sur les zones prioritaires a été réalisée en 2007.

Enjeux

- **Meilleure connaissance de la part des acteurs locaux des zones prioritaires de la problématique** de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires ;
- **Prise en charge par les acteurs locaux de la démarche sur leur territoire de la lutte contre pollution des eaux par les produits phytosanitaires.**

Objectifs de l'action 2008

- **Poursuivre la sensibilisation et l'information des acteurs locaux des zones prioritaires** sur le thème de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (soit sur ¼ de la surface des zones prioritaires). Les acteurs locaux concernés sont :
 - Les **utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires** (agriculteurs, responsables de services techniques des communes et des conseils généraux concernés, paysagistes, SNCF,...) ;
 - Les **élus des collectivités locales** (communes, communautés de communes, conseils généraux, syndicats d'eau,...).

Moyens mis en œuvre

Méthode d'invitation :

Afin d'inviter les acteurs locaux à participer aux soirées d'information des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides », plusieurs vecteurs de communication ont été utilisés :

- Une plaquette d'information a été créée :
 - mise à disposition des agriculteurs dans les coopératives agricoles et chez les distributeurs de produits phytosanitaires locaux,
 - distribuée par les agents des Chambres d'Agriculture lors de rencontres sur le terrain,
 - envoyée par courrier à des agriculteurs « relais » sur les secteurs concernés,
 - envoyée par courrier à l'ensemble des Mairies, des conseillers généraux et des présidents de communautés de communes et de syndicats d'eau des secteurs concernés,
 - envoyée par courrier à la SNCF.
- Des affiches ont été placées dans les coopératives agricoles et chez les distributeurs de produits phytosanitaires locaux ;
- Des articles ont été fournis à la presse agricole locale ;
- Des appels téléphoniques ont été réalisés auprès d'élus et d'agriculteurs « référents » pour qu'ils fassent le relais de l'information.

Pour réaliser ce travail de communication préalable, un partenariat a été créé avec les Chambres d'Agriculture du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Mode de présentation :

Un diaporama a été réalisé pour soutenir la présentation lors des soirées d'information. Il suit le plan d'intervention suivant :

1. Le Groupe PHYT'EAUVERGNE et les zones prioritaires « pesticides »
2. Rappel concernant l'utilisation des produits phytosanitaires
3. Qualité de l'eau sur le secteur concerné
4. Les mécanismes de transferts des produits phytosanitaires
5. Exemples de solutions techniques pour réduire les risques de contamination de l'eau - Exemples de démarche de Bassin Versant
6. Des outils financiers pour améliorer la qualité de l'eau

Il est à noter qu'un élu de la Chambre d'Agriculture de l'Allier a ouvert chaque soirée d'information qui s'est tenue dans son département .

Plaquette de synthèse des financements mobilisables :

Afin de présenter les financements mobilisables pour lutter au niveau local contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, une plaquette de synthèse a été réalisée en 2007. Elle fait le bilan de l'ensemble des possibilités de financement ainsi que des modalités à respecter pour mettre en place une démarche locale visant à réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires. Elle a été distribuée aux participants des soirées d'information. Elle est conçue pour pouvoir être mise à jour régulièrement et pour être utilisée par des organismes qui souhaitent communiquer auprès des agriculteurs ou des collectivités locales.

Résultats obtenus

6 soirées d'information des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticide » ont été réalisées à l'automne 2008. Elles ont été effectuées par bassin versant. La liste des soirées réalisées en 2008 est la suivante :

Département du Puy-de-Dôme :

Bassin versant du Buron : SAINT-CLEMENT DE REGNAT - mardi 18 novembre - 20h30

Bassins versants de l'Auzon et de la Veyre : SAINT-AMANT TALLENDE – mercredi 19 novembre - 18h30

LE CENDRE - mercredi 26 novembre - 18h30

Département de l'Allier :

Bassin versant de la Bouble : BELLENAVES - mercredi 12 novembre - 20h30

Bassin versant de la Basse Sioule : SAINT-POURCAIN SUR SIOULE - jeudi 20 novembre - 20h30

Bassin versant de l'œil : DOYET - mardi 25 novembre - 20h30

Cette opération a concerné un total de **126 communes** et représente une **surface de zone informée d'environ 1 500 km²** (soit $\frac{1}{4}$ de la surface totale des zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides (surface totale des zones prioritaires : environ 6 000 km²)).

La participation aux 6 soirées d'information réalisées en 2008 représente un total de **118 personnes** (soit en moyenne 20 personnes par réunion), ce qui représente près de une personne par commune concernée. La liste des participants à chaque soirée est fournie en annexe 8. Les 118 participants comportent :

- **43 agriculteurs** (36 %) ;
- **45 élus** des collectivités locales (38 %) ;
- **11 agents de services techniques** de communes (9 %) ;
- les autres participants (17%) étant principalement des paysagistes, des techniciens de chambres d'agriculture, des distributeurs de produits phytosanitaires,...

A noter que les 7 soirées réalisées en 2007 sur plus d'un tiers de la surface totale des zones prioritaires avaient permis d'informer un total de 110 participants.

Chaque présentation a suscité un **vif intérêt** et **les échanges ont été nombreux**, les réunions durant le plus souvent plus de 3h00 en présence de la totalité des participants. Néanmoins, le **nombre restreint de participants** montre la limite de ce type d'opération quant à la sensibilisation de l'ensemble des acteurs locaux.

Les échanges ont principalement porté sur les résultats d'analyse de l'eau du secteur, les techniques permettant de réduire les risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires ainsi que sur les moyens financiers mobilisables pour mettre en place cette démarche. Les participants ont montré une volonté forte de réduire la pollution des eaux de leur secteur par les produits phytosanitaires. Ces réunions ont joué un rôle de sensibilisation et d'information. Elles constituent une première étape à la mise en place d'une démarche territoriale sur chaque secteur.

Les principales remarques qui ont été mises en évidence par les participants pour la mise en place de la démarche territoriale sont :

- La **difficulté de trouver un porteur de projet local** représentatif du secteur ;
- Les **contraintes techniques et administratives** liées à la contractualisation de Mesures Agri-Environnementales territorialisées (MAEt) ;
- Le **besoin d'un soutien technique et administratif** pour la mise en place de la démarche au niveau local.

Perspectives

Lors du lancement de cette opération en 2007, il était prévu de réaliser une série de réunions d'information à raison d' $\frac{1}{4}$ de la surface des zones prioritaires par an sur 4 ans. Il conviendra donc de poursuivre l'information sur les secteurs des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticide » qui ne l'ont pas été en 2007 et 2008 (soit environ $\frac{1}{3}$ tiers de la surface en zones prioritaires). Des réunions complémentaires, sur les secteurs déjà informés pourront être envisagées afin de mieux soutenir l'initiation de démarche territoriale.

ANNEXE 8**Liste des participants aux soirées d'information des zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides en 2008****Soirée d'information sur le bassin versant de l'œil
Mardi 25 novembre 2008 de 20 h 30 à 23 h 00 à Doyet (03)**

NOM PRENOM	FONCTION ET ORGANISME
GHDARE J.M	Chambre Départementale de l'Allier
LANDRIEVE Fabrice	Agriculteur Doyet
BONHOMME Pierre	Agriculteur Doyet
BOBROWSKI Christian	Mairie de Commentry
CHAMPROUX Gaël	Mairie de Commentry
DESFORGES Jean-Luc	Adjoint au Maire de Cosne d'Allier
JEUGE Jean-Marc	Maire de Doyet
GUIRIEC Patricia	Elue Montvicq et Vice-Présidente Environnement
TRILLAUD Alain	Agent technique de Montvicq

**Soirée d'information sur le bassin versant de la Basse Sioule
Jeudi 20 novembre 2008 de 20 H3 0 à 23 h 00 à St Pourçain sur Sioule (03)**

NOM PRENOM	FONCTION ET ORGANISME
DE PAULA Charles	Employé communal de Verneuil en bourbonnais
VOLAT Roger	Adjoint au Maire de Saint-Pourçain sur Sioule
FOJRMARIER Cécile	Animatrice SAGE
MANN Brigitte	BDQE – Conseil Général de l'Allier
BLONDIN Raymond	Adjoint au Maire le Theil
BLONDIN Daniel	Président de la Cuma du Lac Le Theil
PATURET Alain	Ebreuil
JOIGNEAUX Christian	Employé communal de Verneuil en bourbonnais
FERRAND E.	Agriculteur à Saint-Pourçain sur Sioule
PETITJEAN	Distributeur COOPAVAL à St Pourçain sur Sioule
BONNET	Agriculteur à Paray sous Briailles
JOURNET	Maire de Paray sous Briailles
MICHEL Jean-Claude	COOPAVAL

**Soirée d'information sur le bassin versant de la Bouble
Mercredi 12 novembre 2008 de 20 h 30 à 23 h 00 à Bellenaves (03)**

NOM PRENOM	FONCTION ET ORGANISME
FONCELLE Eric	Agriculteur de SAULZET - Chambre d'Agriculture
ROY Nicolas	Technicien agricole CLB à Mazerier
DEYRRENE Gilles	Technicien CLB à Echossières
PINEAU Yannick	Adjoint au Maire de Voussac
TOUZAIN Philippe	Agriculteur de Chirat l'Eglise
BRUN C.	Agricultrice à Bellenaves
BRUN Gérard	Agriculteur à Bellenaves
PATURET	Ebreuil
BRUN Bernard	Adjoint au Maire de Bellenaves
MONTZIEUX	Adjoint au Maire de Bellenaves
JAMES Denis	Agriculteur et Maire de Coutansouze
SERGERE Thierry	Agriculteur de Fleuriel
CHATET Michel	Agriculteur de Ferrilles
DUPUY Christian	Agriculteur et Adjoint au Maire de Ussel d'Allier
DUBOISSET Nicolas	Adjoint au Maire de Chirat l'Eglise
BOISSONNET Gérard	Maire de Louroux de Bouble
THEVENIOT André	Maire de Chirat l'Eglise
PERRIN Guy	Agriculteur à Bayet
BIDET Dominique	Agriculteur VP Congelgent

ANNEXE 8 :**Liste des participants aux soirées d'information des zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides en 2008**

**Soirée d'information sur le bassin versant de l'Auzon et de la Veyre
Mercredi 19 novembre 2008 de 18 h 30 à 21 h 30 à Saint-Amant Tallende**

NOM PRENOM	FONCTION ET ORGANISME
MARCHANDEN Stéphane	SEFEGE Cournon d'Auvergne
VERDIER Bertrand	BE SAFEGE à Saint-Amant Tallende
PORTALIER Dominique	Mairie et SMVVAydat
LESAGE Stéphanie	SMVV
MATHEVON Auriélien	SMVV à Cournon d'Auvergne
ANDRE Agnès	Conseil Régional
SUPPLISSON Etienne	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
LEBLOND Josiane	Conseillère municipale de Veyre Monton
VEYSSEIRE Gérard	Adjoint au Maire de Veyre Monton
ROUZEAU Danielle	Adjointe au Maire de Saint-Amant Tallende
FAYARD Virginie	Conseillère municipale de Saint-Amant Tallende
BAES Frédéric	Agriculteur à Saint-Amant Tallende
OBLED Alain	Retraité à Saint-Amant Tallende
GRAULIERE	Conseiller Général à Saint-Amant Tallende
JONCOUX Martine	Agricultrice à Saint Sandoux
PERSILIER Gilles	Vigneron à Gergovie La Roche Blanche
LA FOUGERE Jean	Adjoint Les Martres de Veyre
GUIMARD Nadège	PNR des Volcans d'Auvergne
BERGER Maël	SMVV
PEZANT JP	Maire de Chanonat
CHEBANCE Yvan	Jardinier Amateur de St Amant Tallende
GUILLOT Nathalie	Adjointe au Maire
BROSSARD pierre	Adjoint au Maire de Saint Amant Tallende
CELLIER-COURTIL JM	Agriculteur Saint Saturnin
COUDEYRAS Chirstine	Adjointe à la Mairie de Saint Amant Tallende
ROSSI Annie	Adjointe à la Mairie de Saint-Amant Tallende
MARTIN Jean-Luc	Saint-Amant Tallende
HEBRARD Alain	Mairie de Mirefleurs

**Soirée d'information sur le bassin versant de l'Auzon et de la Veyre
Mercredi 26 novembre 2008 de 18 h 30 à 21 h 30 au Cendre**

NOM PRENOM	FONCTION ET ORGANISME
MANEVAL Stéphane	Technicien Clermont Communauté
MARCHANDEAU Stéphane	Ingénieur SAFEGE
VERDIER Bertrand	Ingénieur SAFEGE
BORNAGHI Jean-Pierre	Adjoint aux travaux Le Cendre
TOURLONIAS Denis	Adjoint à la Roche Blanche
CHARTON Jean-Michel	Conseiller municipal la Sauvetat
NICOLAU Nathalie	Co-animatrice Phyt'Eauvergne DIREN Auvergne
OUGIER Sylvie	Responsable service route et environnement au Conseil Général
VANDAME Marc	Conseiller municipal à Saint Snadoux
COMBES Philippe	DOMAGRI - MAED
PETEL Gilles	SMVV Président
LESAGE Stéphanie	SMVV

ANNEXE 8**Liste des participants aux soirées d'information des zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides en 2008****Soirée d'information sur le bassin versant du Buron
Mardi 18 novembre 2008 de 20 h 30 à 23 h 00 à Saint-Clément de Régnat (63)**

NOM PRENOM	FONCTION ET ORGANISME
ROULAU Liliane	Conseillère Municipale à St Priest Bramefant
CHANIER Philippe	Agriculteur à Bas et Lezat
GORCE Daniel	Adjoint à Saint Priest Bramefant
GEOFFROY Serge	Maire de Saint-Clément de Régnat
DENIER Claude	Adjoint au Maire de Bas et Lezat
ROUCHON Alain	Agriculteur à Villeneuve les Cerfs
ROUCHON Eric	Agriculteur à St Clément de Régnat
ADAM Christophe	Agriculteur à Saint Priest Bramefant
BICARD Pascal	Agriculteur à St Denis Combarnazat
CARRIAS Marc	Président du Syndicat du Buron EFFIAT
MORDIER Jean-Jacques	Agriculteur à Surat – Chambre d'Ariculture du Puy-de-Dôme
PETOTON Jean-Luc	Agriculteur à Saint-Clément de Régnat
ANDRE Roland	Agriculteur à Saint-Clément de Régnat
PLANE Joël	Agriculteur à Saint-Clément de Régnat
MONNET Alain	Expérimentation phytosanitaire Thuret
THIVAT Laurent	LIMAGRAIN Négoce agricole de Villeneuve les Cerfs
GUILLOT Dominique	LIMAGRAIN à Villeneuve les Cerfs
EARL DE LA CRUZE	St Clément de Régnat
PERISSEL Jean-Luc	Agriculteur de Saint-Clément de Régnat
SAUVADET Christian	Agriculteur de Saint-Clément de Régnat
RAY René	Salarié agricole de St Denis Combarnazat
THIVAT Georges	Agriculteur à Villeneuve les Cerfs
BARDIN Guy	Agriculteur à Saint Denis Combarnazat
BARRIER Pierre	Agriculteur à Saint Denis Combarnazat
DAUGE J.L	Agriculteur à Saint-Clément de Régnat
GOLD ERIC	Maire de Saint-Priest Bramefant
SEGUIN Michel	Agriculteur de Saint-Clément de Régnat
TIXIER Philippe	Agriculteur à Saint-Denis Combarnazat
VALLAUDE Roland	Agriculteur de Saint-Clément de Régnat
GENGOUX Daneil	Agriculteur à Bussières et Pruns
MIOCHE Cédric	Conseiller municipal de Saint Clément de Régnat
JEUNE Agnès	LIMAGRAIN Villeneuve les Cerfs
THIVAT Catherine	SARL LIMAGRAIN Villeneuve les Cerfs
ROUGIER Colette	Maire de Thuret
ROUCHON David	Agriculteur à Villeneuve les Cerfs
GOLD Eric	Conseiller Général de Randan